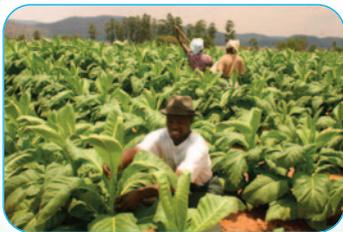




« SADC - 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux défis mondiaux »



La SADC tient son premier Sommet Virtuel

par Kizito Sikuka

LE 40^{ÈME} Sommet de la SADC prévu à Maputo, au Mozambique en août, se tiendra pour la première fois dans l'histoire dans un format virtuel.

Cela est dû aux mesures de santé et aux restrictions de voyage imposées par la plupart des États membres en réponse au nouveau coronavirus qui provoque la maladie communément appelée maladie à virus Corona 2019 (COVID-19).

Décrite comme l'urgence sanitaire la plus grave depuis des générations par l'Organisation Mondiale de la Santé, la pandémie a affecté le paysage socio-économique mondial et entraîné la perte de nombreuses vies.

En réponse aux mesures de sécurité, le Sommet de la SADC 2020 sera coordonné depuis le Mozambique avec d'autres chefs d'État et de gouvernement se reliant via la technologie de vidéoconférence de leurs différentes capitales.

Le fait que la région ait réussi à convoquer le 40^{ème} Sommet de la SADC dans un format virtuel est louable, et une démonstration de la capacité de la SADC à avancer à l'unisson et à surmonter les défis, quelle que soit l'ampleur d'un défi.

Sous le thème « SADC: 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux défis mondiaux », le sommet virtuel se tiendra dans le cadre d'un ordre du jour réduit pour permettre aux dirigeants de se concentrer sur les problèmes critiques de la région.

Cet article examine certaines des questions majeures qui seront discutées par le 40^{ème} Sommet de la SADC.

Riposte coordonnée à la pandémie de la COVID-19

Aux grands maux, grands remèdes.

En tant que tel, l'une des priorités du Sommet sera de savoir comment les États membres de la SADC peuvent combattre le coronavirus qui a non seulement perturbé la mise en œuvre de diverses activités et projets régionaux, mais a également causé des pertes en vies humaines.

À cet égard, le Sommet devrait explorer les moyens par lesquels les États membres pourraient investir davantage de ressources dans le renforcement de leurs systèmes de santé publique et mettre en œuvre des mesures pour freiner la propagation du virus.

Par exemple, les États membres qui commencent à rouvrir leurs économies ainsi que les transports aériens et les frontières terrestres devraient observer et appliquer des normes anti-coronavirus strictes telles que la distance sociale sur les lieux de travail, les examens de santé réguliers et le port de masques à tout moment.

Il est également essentiel que les pays mettent en place des mesures de protection sociale dynamiques pour protéger la population contre les effets de la perte de revenus, en particulier en raison du confinement économique imposé par un certain nombre de pays en réponse à la pandémie.

POLITIQUE	3
LES FONDATEURS DE LA SADC	4
GENRE	5
AGRICULTURE	6-7
LA SADC À 40 ANS	8-9
COMMERCE	10-11
PAIX & SECURITE	12-13
CHANGEMENT CLIMATIQUE	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



Programme de la SADC pour l'après-2020

Le plan de développement actuel de la SADC, le Plan régional indicatif de développement stratégique révisé de la (RISDP 2015-2020), prendra fin en décembre.

Par conséquent, le 40ème Sommet de la SADC devrait examiner les progrès accomplis dans l'élaboration d'un programme de la SADC pour l'après-2020.

Une nouvelle vision sur 30 ans a été élaborée qui définira une orientation stratégique pour la région pour mettre en œuvre ses programmes et activités jusqu'en 2050, et elle sera présentée aux chefs d'État et de gouvernement pour délibération.

La Vision 2050 proposée de la SADC est alignée sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour « l'Afrique que nous voulons », et cette vision informe le développement du prochain plan décennal à l'horizon 2030.

Contrairement aux plans stratégiques régionaux précédents, le RISDP 2020-30 devrait combiner les interventions précédemment présentées dans le cadre du RISDP révisé et du Plan indicatif stratégique de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité (SIPO).

La décision d'inclure les questions de paix, de sécurité et de gouvernance dans le RISDP 2020-30 est un développement prospectif important car les deux plans stratégiques sont complémentaires et visent à atteindre le même objectif commun.

État de la sécurité alimentaire régionale

Le Rapport de synthèse 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe publié en juillet indique qu'environ 44,8 millions de personnes dans 13 États membres de la SADC sont en situation d'insécurité alimentaire cette année.

Cela est dû à divers facteurs, y compris les faibles précipitations pendant la saison agricole

2019/20, entraînant une mauvaise récolte.

L'impact est encore exacerbé par les effets actuels de la COVID-19.

Le 40ème Sommet de la SADC devrait discuter des mesures visant à lutter contre l'insécurité alimentaire.

Les stratégies possibles comprennent une combinaison de mesures à court terme telles que des programmes de protection sociale pour soutenir les personnes immédiatement touchées, ainsi que des stratégies plus à moyen et long terme axées sur des domaines tels que le maintien des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales et des incitations à la diversification de la production agricole.

Bilan du programme de l'Industrialisation

Le Sommet examinera la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015-2063, qui a été adoptée en 2015 pour libérer le potentiel industriel de la région.

L'industrialisation est une priorité absolue pour l'Afrique australe, et les États membres mettent en œuvre diverses mesures pour accélérer la croissance économique grâce au développement industriel.

Le Sommet devrait recevoir un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation.

Le Protocole de la SADC sur l'industrie a été adopté en 2019 pour fournir un cadre juridique pour la réalisation d'objectifs unifiés par les États membres en termes de leurs politiques et stratégies d'industrialisation.

Le protocole est un instrument contraignant qui donne un effet juridique à la stratégie et à la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC et cherche à assurer une coordination, un suivi et une évaluation adéquats de la mise en œuvre.

Renforcer la paix et la sécurité

Les leaders de la SADC resteront saisis de la situation politique et



Le Président Mokgweetsi Masisi du Botswana a succédé au président de l'Organe de la SADC sur la politique, la défense et la coopération en matière de sécurité le Président Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe.

sécuritaire qui prévaut dans la région car la stabilité est une condition clé du développement durable et de l'intégration régionale.

La région de la SADC a généralement bénéficié d'une stabilité malgré certaines poches de volatilité dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, au Royaume du Lesotho et dans le nord du Mozambique.

Le Sommet devrait faire le point sur les interventions entreprises pour promouvoir la paix et la stabilité dans ces États membres et dans d'autres, comme en témoigne son thème - «la SADC: «SADC - 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux défis mondiaux»

40 ans d'anniversaire

Le parcours d'intégration régionale de la SADC a été long mais utile.

À la suite d'une série de consultations sur la coopération régionale tenues à la fin des années 1970 par les États de la ligne de Front, neuf pays indépendants d'Afrique australe ont formé une organisation régionale provisoire, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en 1980, alors que la Namibie et l'Afrique du Sud étaient encore sous le joug de l'apartheid. La SADCC a ensuite été transformée en SADC en 1992, lors d'un Sommet tenu en Namibie indépendante.

La SADC a soufflé sur ses 40 bougies en 2020, et dans le cadre de ses célébrations, le Sommet fera le bilan de son parcours d'intégration.

Nouveau leadership de la SADC

Le 40ème Sommet de la SADC verra le Président Filipe Nyusi du Mozambique devenir président en exercice de la SADC, succédant au Président John Magufuli de la République-Unie de Tanzanie.

Le Sommet de la SADC est chargé de l'orientation générale de la politique et du contrôle des fonctions de la Communauté, ce qui en fait finalement la plus haute institution décisionnelle de la SADC.

Il est composé de tous les chefs d'État ou de gouvernement de la SADC et est géré par un système de Troïka comprenant le président actuel du Sommet de la SADC, le prochain président (le Vice-président à l'époque) et le Président sortant.

Le président Mokgweetsi Masisi du Botswana deviendra le président de l'organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité reprenant les rennes du président Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe.

L'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité est responsable du maintien de la paix et de la sécurité dans la région de la SADC, et est également géré sur la base d'une Troïka, composée du président, du prochain président désigné (adjoint) et du président sortant. La Troïka de l'Organe rend compte au président de la SADC.

Le Sommet de la SADC et la Troïka de l'Organe s'excluent mutuellement, et le Président de l'Organe n'assume pas simultanément la présidence du Sommet. □

Protocole sur le contrôle des armes à feu à revoir

LA SADC prévoit d'amender le Protocole sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes dans le cadre des efforts régionaux visant à renforcer l'environnement réglementaire et à lutter contre la prolifération des armes illégales en Afrique australe.

Le Projet d'Accord modifiant le protocole a été approuvé par les ministres responsables de la paix et de la sécurité lors d'une réunion du Comité Ministériel de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité (CMO) tenue par vidéoconférence le 26 juin.

L'accord a été soumis au Comité des Ministres de la Justice de la SADC pour approbation juridique, après quoi il est examiné par le Conseil des Ministres de la SADC avant d'être soumis au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC pour approbation et signature.

Le projet d'accord vise à élargir le champ d'application du protocole aux armes classiques.

Il vise également à aligner le protocole sur les conventions internationales ainsi qu'à intégrer les menaces contemporaines de prolifération des armes légères et de petit calibre dans la région et les meilleures pratiques et

normes de prévention et de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions et autres matériaux.

Signé en 2001, le Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes est entré en vigueur en 2004 et vise à prévenir et à éradiquer la fabrication, le trafic, la possession et l'utilisation illicites d'armes à feu.

Cela tient compte du fait que les armes à feu illégales sont couramment utilisées pour commettre des crimes violents, une situation qui menace la paix et la sécurité régionales.

La Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré dans son discours à la 22ème réunion du CMO, présidée par le Zimbabwe, qu'il était nécessaire de lutter contre l'augmentation des armes à feu illégales dans la région.

« Cela est particulièrement inquiétant car la majorité des armes à feu sont soit non marquées, non enregistrées ou soit volées. Compte tenu de cela, la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes est très pertinente », a déclaré Dr Tax.

Des lacunes politiques ont été identifiées à la suite d'un examen du protocole par le Secrétariat de la SADC, nécessitant l'amendement proposé qui vise à renforcer le cadre de contrôle des armes à feu existant.

Le processus d'examen était une directive de la réunion de l'AGC tenue à Lusaka, en Zambie, en juillet 2019.

« Il est important que nous nous assurions que les lacunes qui ont nécessité l'examen soient correctement comblées tout en renforçant notre capacité en matière de marquage et de contrôle des armes à feu, afin d'assurer la sécurité de nos citoyens », a déclaré Dr Tax. □

Directives d'observation des élections lors de catastrophes naturelles

LE SECRÉTARIAT de la SADC a été chargé d'élaborer des directives pour l'observation des élections qui peuvent avoir lieu lors d'épidémies et de pandémies telles que le coronavirus.

Le coronavirus qui cause la COVID-19 a, par exemple, conduit à la fermeture des frontières, entravant le déploiement des missions d'observation électorale de la SADC (SEOM) pour observer les élections dans les États membres qui ont eu des élections au cours des derniers mois.

D'autres épidémies telles que le choléra et le virus Ebola ont coûté la vie au personnel de SEOM.

À cet égard, le Comité ministériel de l'Organe (CMO) de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité qui s'est réuni le 26 juin, a chargé le Secrétariat de travailler avec le Conseil consultatif électoral de la SADC (SEAC) pour élaborer des lignes directrices à utiliser pour observer les élections à des moments où il y a des épidémies naturelles et des pandémies.

« Notant les impacts de la COVID-19 sur les Missions d'observation électorale de la SADC, le CMO a demandé au Secrétariat, en collaboration avec le Conseil consultatif électoral de la SADC, d'élaborer des directives

sur les observations électorales pendant les épidémies et les pandémies telles que la COVID-19 », lit-on dans une déclaration publiée par le CMO.

Le SEAC est un organisme régional chargé de conseiller la SADC sur les questions électorales et les questions relatives au renforcement de la démocratie et de la gouvernance.

Le SEAC, composé de 15 membres, a été inauguré en avril 2011, est également chargé d'encourager le respect des principes et directives régissant la conduite des élections.

Directives révisées sur le transport transfrontalier

DE NOUVELLES directives pour faciliter la circulation des personnes, des biens et des services pendant la pandémie de la COVID-19 sont maintenant en place après l'approbation par une réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de la SADC tenue le 23 juin.

Les Directives régionales révisées sur l'harmonisation et la facilitation des opérations de transport transfrontalier intègrent des amendements visant à supprimer les goulots d'étranglement dans les transports et à accélérer le commerce régional tout en maintenant les mesures de santé publique nécessaires pour empêcher la propagation du nouveau coronavirus.

Adoptés en août 2004 lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC tenu à Maurice, les principes et directives contiennent des procédures à suivre par la SEOM et des normes minimales qu'un État membre devrait suivre pour que son élection soit déclarée crédible et juste.

La SEOM est une équipe ad hoc d'observateurs électoraux des États membres chargés d'observer le déroulement du scrutin en trois phases: la période pré-électorale, le jour du scrutin et la période post-électorale. □

En mars, la plupart des États membres de la SADC ont imposé des confinements et des restrictions de voyage à l'échelle nationale, y compris la fermeture des frontières dans le cadre de mesures sans précédent destinées à contenir la propagation de la COVID-19.

Selon une déclaration publiée par le Conseil des entreprises de la SADC, cette évolution a eu pour effet involontaire de réduire le commerce intra-régional par des retards dans le mouvement des marchandises à travers les frontières nationales.

Alors que les États membres commencent à rouvrir leurs économies, les directives révisées devraient fournir un cadre pour la

circulation sûre des personnes et des marchandises à travers les frontières, permettant à la région d'augmenter l'activité économique dans la période suivant le confinement.

Les directives révisées faciliteront également la mise en œuvre d'un système complet de surveillance du transport routier destiné principalement aux opérateurs de transport.

Il est prévu qu'un tel système aidera à suivre l'état de santé des conducteurs, à surveiller le chargement des véhicules, à permettre la recherche des contacts et à améliorer l'efficacité de la gestion du trafic nécessaire pour accélérer les échanges. □

Les ministres approuvent le mécanisme pour honorer les fondateurs de la SADC

LES FONDATEURS de la SADC, y compris Julius Nyerere, Seretse Khama et Kenneth Kaunda, pourraient bientôt être honorés grâce à un processus officiel.

Un mécanisme à cet effet a été approuvé par les Ministres responsables de la paix et de la sécurité lors d'une réunion du Comité ministériel de l'Organe de la SADC (CMO) sur la coopération politique, défense et sécurité, le 26 juin.

Selon la procédure de la SADC, la proposition est présentée à diverses structures régionales pour examen avant recommandation pour approbation par le 40^{ème} Sommet de la SADC en août au Mozambique.

La mise en place d'un mécanisme pour honorer l'héritage des Fondateurs de la SADC devrait apprécier et reconnaître la vision et les actions des leaders qui ont initié le périple vers l'intégration régionale en Afrique australe il y a plus de 40 ans.

Cette génération de leaders visionnaires comprenait les présidents fondateurs de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, respectivement le Dr Agostinho Neto, Sir Seretse Khama, Samora Machel, Mwalimu Julius Nyerere, le Dr Kenneth Kaunda et Robert Mugabe.

Ce sont les leaders des États de la ligne de Front qui, en 1980, ont établi la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) avec les dirigeants de trois autres pays indépendants d'Afrique australe - Eswatini, Lesotho et le Malawi.

Après avoir soutenu l'indépendance de la Namibie qui a adhéré en 1990, la SADCC a été transformée en SADC en 1992.

Maintenant, 40 ans après la Déclaration de Lusaka sur « l'Afrique australe: vers la libération économique », la SADC a franchi un certain



Les Présidents de l'Angola, du Botswana, de la Zambie, du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie (assis) et le Premier Ministre désigné du Zimbabwe (debout, deuxième à gauche) avec des représentants des dirigeants du Malawi, du Swaziland et du Lesotho au premier Sommet de la SADCC 1980.

nombre de jalons dans l'avancement de la liberté politique et économique.

Cependant, peu de choses ont été faites pour rendre hommage aux leaders qui ont sacrifié et consacré leur vie aux idéaux de parvenir à la liberté politique et d'approfondir l'intégration régionale.

L'approbation d'un mécanisme pour honorer leur travail encouragera la région à défendre les idéaux de ces leaders au profit des générations futures.

Dans une déclaration finale publiée à l'issue de la réunion virtuelle présidée par le Zimbabwe, le CMO a déclaré que le mécanisme pour honorer les fondateurs comprendra le changement de nom de certains bâtiments ainsi que la production de publications.

«Le CMO a approuvé le mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC, qui comprendra la désignation des salles du Secrétariat de la SADC, ses bureaux satellites et d'autres lieux stratégiques tels que les bâtiments gouvernementaux et les bureaux du Parlement dans différents pays; Concours de rédaction de la SADC et réformes du curriculum pour inclure l'héritage des fondateurs de la SADC; Commande de

recherches conduisant à des publications destinées à tous les fondateurs (individuellement et collectivement); et décerner des médailles », lit-on en partie dans la déclaration.

À ce jour, des efforts ont été faits aux niveaux national et régional pour honorer les pères fondateurs de la communauté régionale.

L'un d'eux a été l'introduction de la médaille Seretse Khama SADCC lors du Sommet de la SADCC de 1985 à Arusha, en Tanzanie.

La médaille est décernée à ceux qui sont considérés comme ayant apporté des contributions exceptionnelles à la formation et au développement de la SADCC / SADC ainsi qu'à la lutte pour la libération économique de la région.

Le président fondateur de la Tanzanie, Mwalimu Julius Nyerere, est devenu le premier récipiendaire de la médaille en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la région

Les autres récipiendaires de la médaille sont le Président Samora Machel du Mozambique (à titre posthume en 1987); le Président Dr Agostinho Neto d'Angola (à titre posthume en 1995); Sir Ketumile Masire du Botswana (1998); le président

Nelson Mandela d'Afrique du Sud (2000); le président Kenneth Kaunda de la Zambie, le président Sam Nujoma de la Namibie et le Secrétaire Exécutif du Comité de libération de l'OUA, le Brigadier-Général Hashim Mbita de Tanzanie, tous en 2010

Un livre illustré a été lancé en 2015 sur la vie de Mwalimu Nyerere, qui comprend une série de ses discours et déclarations. Le livre, intitulé Julius Nyerere: Asante Sana, Thank You Mwalimu, a été co-publié par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique australe (SARDC), le African Publishing Group et la House of Books au Zimbabwe ainsi que Mkuki na Nyota de Tanzanie.

Une autre initiative importante est la convocation de la conférence publique annuelle de la SADC, où un ancien chef d'État ou de gouvernement de la SADC fait une conférence sur des questions institutionnelles importantes.

L'idée de définir un mécanisme pour honorer les fondateurs de la SADC a été approuvée lors du 35^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC tenu à Gaborone, au Botswana, en août 2015.

Le CMO a également discuté de la situation générale en matière de paix et de sécurité dans la région et s'est engagé à rester « saisi de l'évolution politique et sécuritaire » en Afrique australe.

Le CMO est responsable du travail de l'Organe de la SADC sur la politique et la coopération en matière de défense de sécurité et ses structures de promotion de la paix et de la sécurité dans la région.

Il comprend les Ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de la Sécurité publique et de la Sécurité d'État des 16 États membres de la SADC. sardc.net □



Évaluation de l'intégration du genre dans le programme d'intégration

par Nyarai Kampilipili

DEPUIS SA création il y a plus de 40 ans, la SADC a adopté l'intégration de la dimension de genre en tant que stratégie pour l'implication des femmes dans l'économie et la société aux côtés des hommes, et dans la planification et le développement de la région.

La réalisation de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes est fermement ancrée dans la Déclaration et le Traité qui ont établi la communauté partagée de la SADC, et les États membres ont convenu que l'égalité et l'autonomisation des femmes et des hommes sont essentielles pour la réalisation du développement durable.

Ceci est clairement reflété dans les constitutions de la plupart des États membres de la SADC qui prévoient la création de cadres juridiques qui interdisent la discrimination sur la base du sexe et d'autres différences.

Des jalons notables ont été atteints grâce à ces efforts visant à garantir que les femmes participent à toutes les activités de développement.

Pour accélérer ces efforts, la SADC a entrepris une évaluation de l'intégration du genre dans le programme d'intégration régionale de la SADC.

Le but de l'évaluation était d'évaluer le degré d'alignement et d'harmonisation des politiques et stratégies nationales avec les instruments régionaux, continentaux et internationaux et de faire le point sur la mesure dans laquelle le genre a été intégré dans les institutions de la SADC.

L'évaluation qui a été réalisée en 2019 et achevée en 2020 a révélé qu'il y avait des progrès significatifs dans les réformes constitutionnelles et juridiques parmi les États

membres de la SADC, tous les États membres ayant des dispositions spécifiques dans les constitutions et les statuts qui interdisent la discrimination fondée sur le sexe.

Cependant, les États membres sont toujours aux prises à des contradictions inhérentes entre le droit coutumier et le droit général avec des lois coutumières souvent ancrées dans des valeurs patriarcales discriminatoires à l'égard des femmes.

Par exemple, le Baromètre de l'Égalité entre sexes et du Développement de la SADC (SGDM) 2018 révèle que l'accès à la terre est déterminé par les lois coutumières, qui favorisent les hommes, ainsi la majorité des femmes ont un accès limité aux ressources productives.

La majorité des États membres ont des systèmes juridiques doubles qui, même s'ils semblent progressifs, les lois coutumières sont une contradiction et se sont avérées plus répandues, renforçant ainsi le patriarcat et rendant le droit civil moins efficace.

Les femmes peuvent avoir des moyens de subsistance durables en profitant des terres qu'elles occupent et peuvent utiliser leur propriété ou terre comme garantie pour le crédit ou d'autres entreprises génératrices de revenus.

Le Baromètre de l'Égalité entre sexes et du Développement de la SADC a noté que les mécanismes nationaux pour l'égalité des sexes ne disposent pas de capacités et de ressources suffisantes pour intégrer la dimension de genre, de sorte que la création de points focaux pour l'égalité des sexes n'est pas effectivement soutenue et est inexistante dans certains États membres.

Les résultats de cette évaluation visent à informer les évaluations de capacités à combler.

Le Secrétariat de la SADC a commencé l'examen du Kit régional de ressources sur l'intégration du genre en tant qu'outil qui sera mis à jour pour être utilisé dans le renforcement des capacités techniques pour l'intégration du genre aux niveaux régional et national ainsi qu'au Secrétariat.

Le kit de ressources est un guide destiné aux États membres sur la manière d'intégrer efficacement le genre dans les politiques, programmes et activités sectoriels aux niveaux national et régional par le biais d'initiatives de planification et de budgétisation sensibles au genre, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, de renforcement des capacités et de formation, et collecte de données ventilées par sexe.

Le kit de ressources révisé était destiné à être présenté aux ministres de la SADC responsables des questions de

genre et de femmes lors de leur réunion annuelle de cette année, mais en raison de la pandémie de coronavirus, la réunion a été reportée à 2021.

Les efforts pour s'assurer que les questions de genre sont intégrées dans les processus de développement des États membres de la SADC sont conformes au Protocole révisé de la SADC sur le Genre et le Développement qui vise à assurer l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les sexes par la promulgation d'une législation sensible au genre et de la mise en œuvre de politiques, programmes et projets.

Les États membres de la SADC ne parviennent pas à atteindre l'égalité des sexes dans un certain nombre de secteurs, et il est donc essentiel pour eux de créer un environnement propice et des structures de soutien qui permettront aux femmes de participer à tous les secteurs. □

Le nouveau Gouvernement du Malawi pas à la hauteur du seuil régional de genre

LE NOUVEAU Gouvernement annoncé par le Président Lazarus Chakwera au Malawi n'est pas à la hauteur du seuil régional de genre, car seules quatre femmes ont été nommées ministres dans le gouvernement de 23 membres, soit 17,3% seulement.

Les quatre femmes sont responsables des portefeuilles de la foresterie et des ressources naturelles; Développement communautaire et bien-être social; Éducation; et la Santé.

La représentation des femmes au sein du gouvernement a été irrégulière



au Malawi, les femmes représentant 8%, 24%, 27,3%, 15% et 22,2% en 2000, 2009, 2012, 2015 et 2020, respectivement.

Parmi les Vice-ministres nommés, les femmes représentent 100%. □

La SADC renforce les mécanismes de sécurité alimentaire

par Eglina Tauya

LA RÉGION de la SADC renforce les mécanismes de développement agricole alors que le coronavirus continue de se propager avec un risque potentiel pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les Ministres responsables de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, des pêches et de l'aquaculture ont examiné les directives élaborées par le Secréariat de la SADC en réponse à la pandémie de la COVID-19 dans le contexte de ces secteurs.

Les directives, qui seront présentées au Conseil des ministres, fournissent aux États membres de la SADC des mesures qui peuvent être mises en œuvre pour éviter la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et des moyens de subsistance associés à cause de l'impact de la COVID-19.

Les directives fournissent des mesures pour minimiser les perturbations des opérations agricoles et permettre l'accès aux intrants de production, y compris les médicaments vétérinaires critiques.

Les mesures comprennent des moyens permettant aux ménages agricoles d'accéder aux marchés avec leurs produits.

Les Ministres ont noté que l'impact de la COVID-19 peut entraîner une baisse de l'état nutritionnel des populations vulnérables en raison d'une réduction de la sécurité alimentaire des ménages et de l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et d'hygiène, ce qui peut entraîner une augmentation des maladies.

La perturbation des chaînes d'approvisionnement par le blocage des voies de transport, les restrictions de transport et les mesures de quarantaine se traduisent par une augmentation significative des pertes et gaspillages alimentaires.

Cet effet est significatif dans les produits agricoles périssables tels que les fruits et légumes, le poisson, la viande et les produits laitiers.

Les pénuries de main-d'œuvre causées par une restriction de la circulation des principaux acteurs de la production et du transport ont un impact sur l'approvisionnement alimentaire, entraînant des pénuries alimentaires sur certains marchés. Cela contribue à la perte de nourriture et au gaspillage de fournitures.

Le besoin de directives pour transformer ces défis en opportunités devient impératif pour renforcer la sécurité alimentaire et maintenir la santé.

La décision de la SADC d'établir des directives sur la sécurité alimentaire est soutenue par

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture qui a proposé des stratégies pour réduire les pertes alimentaires et gérer les surabondances de récolte dans les chaînes d'approvisionnement locales traditionnelles.

Les stratégies comprennent le soutien à la migration de la main-d'œuvre pour assurer la récolte ininterrompue des cultures.

Une autre stratégie consiste à promouvoir des mesures appropriées qui augmentent la durée de conservation et améliorent l'emballage et le stockage pour réduire les pertes alimentaires.

D'autres mesures comprennent l'exemption des transporteurs de denrées alimentaires en vrac et certains réseaux de distribution de denrées alimentaires du couvre-feu pour faciliter le transport des denrées périssables pendant les périodes les plus fraîches du jour et la nuit, pour maintenir la qualité et réduire les pertes de nourriture.

Pour faciliter et soulager le processus de transport des biens et services essentiels, y compris les produits alimentaires dans la région, la SADC a établi des directives sur le transport.

Dans le cadre des directives, les États membres ont convenu de créer des comités nationaux de facilitation des transports et du commerce ou d'utiliser les structures existantes comprenant des fonctionnaires des ministères responsables des transports, de la santé, de la police / de l'armée et du commerce pour coordonner la mise en œuvre des lignes directrices et résoudre les problèmes opérationnels aux frontières ou aux barrages routiers.

Pour aider et coordonner les États membres et les groupes de corridor dans la mise en œuvre des directives de transport, une cellule régionale de facilitation du commerce et du transport COVID-19 a été créée au Secréariat de la SADC.

Cette décision est essentielle pour soutenir le transport des produits alimentaires dans la région.

La réunion conjointe des Ministres de la SADC responsables de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture s'est tenue par vidéoconférence en mai 2020. sardc.net □

La SADC augmente la production aquacole

L'AQUACULTURE DANS la région de la SADC, bien que toujours émergente, a connu une croissance considérable en peu de temps.

La production dans la région est passée de 56000 tonnes métriques de poissons d'élevage en 2014 à 69851 tonnes métriques en 2016 et 92773 tonnes métriques en 2018.

La production en 2020 est estimée à plus de 100 000 tonnes métriques.

Le secteur de l'aquaculture de la SADC est diversifié, avec environ 87 pour cent des poissons destinés à la consommation provenant des opérations en eau douce (tilapia, carpe commune, truite arc-en-ciel) et 13 pour cent des opérations marines (6 pour cent de crevettes, 5 pour cent de bivalves et gastéropodes, et 2 pour cent de poissons marins).

La plupart des pays de la région de la SADC ont donné la priorité à l'aquaculture et ont déjà des politiques et des stratégies pour soutenir le secteur, ou sont en train de se développer.

Ceci est conforme à la stratégie et au plan d'action régional de la SADC pour l'aquaculture (2016-2026) et à la stratégie de la SADC pour la santé des animaux aquatiques (2016-2026) qui ont été approuvés par les ministres de la SADC responsables de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et de la pêche et de l'aquaculture en 2017.

Guidée par le Protocole de 2001 sur les stratégies de soutien aux pêches et d'autres initiatives telles que le Programme de travail de la SADC sur les pêches et l'aquaculture, la production globale de poisson dans la région a connu une augmentation constante. sadc.int □



Situation médiocre de la sécurité alimentaire de la SADC pour la saison 2019/20

par Admire Ndhlovu

UNE ÉVALUATION régionale de la sécurité alimentaire indique une augmentation du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la SADC cette année après une saison agricole 2019/20 médiocre.

Ceci est conforme à un Rapport de synthèse sur l'état de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaires et nutritionnelles en Afrique australe approuvé par le Comité directeur du programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité de la SADC (RVAA) le 9 juillet.

Sur base des données disponibles, l'insécurité alimentaire a augmenté de près de 10 pour cent dans 13 États membres de la SADC à 44,8 millions contre 41,2 millions de personnes signalées l'année dernière.

Des augmentations importantes du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire ont été enregistrées à Eswatini (58 pour cent), au Malawi (140 pour cent) et au Zimbabwe (40 pour cent).

Les facteurs qui ont contribué à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle comprenaient la sécheresse induite par le changement climatique, la pandémie de la COVID-19 ainsi que les défis économiques.

Le rapport notait que la saison des cultures était caractérisée par un début tardif de la saison agricole, des précipitations irrégulières et une longue période de sécheresse à la mi-saison dans la plupart des régions de la région.

La période d'octobre à décembre 2019 a été considérée comme l'une des plus sèches depuis 1981.

Bien que des pluies favorables aient été reçues dans la plupart des régions de la région en février, l'arrêt prématuré des pluies a affecté les semis tardifs, entraînant de faibles rendements.

L'Afrique australe a connu des pluies normales au cours d'une seule des cinq dernières campagnes agricoles et a depuis été désignée comme un « point chaud » climatique par le



Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La situation de la sécurité alimentaire dans la région est aggravée par la pandémie de la COVID-19. Bien que son impact total ne puisse pas encore être déterminé, le rapport de synthèse a noté une réduction des revenus et des disponibilités alimentaires pour les ménages urbains et ruraux qui dépendent des envois de fonds, du tourisme et des programmes d'alimentation scolaire.

Pour faire face à la situation à court terme, les États membres de la SADC mettent en place des mesures pour éviter l'insécurité alimentaire.

Il s'agit notamment d'aider les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des transferts alimentaires et monétaires et d'assurer l'harmonisation avec les programmes nationaux de protection sociale réactifs aux chocs.

D'autres mesures comprennent l'expansion des programmes de protection sociale, car ceux-ci jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance.

En raison de la COVID-19, les États membres sont instamment priés d'envisager d'adopter une approche de riposte régionale en partageant les informations et en gérant conjointement la pandémie par le biais de centres nationaux de riposte coordonnés par le Secrétariat de la SADC.

Les États membres devraient également renforcer les mécanismes pour atténuer l'impact de la COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance associés en minimisant les perturbations des opérations agricoles et en permettant l'accès aux intrants de production, aux médicaments vétérinaires d'urgence critiques et aux marchés de produits par les ménages agricoles.

Pour le moyen et long terme, le rapport de synthèse sur l'état de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaires et nutritionnelles en Afrique australe a appelé les États membres de la SADC à encourager la diversité des cultures à travers la promotion de régimes diversifiés, en particulier les aliments indigènes.

Cela inclut la diversification des espèces dans la production animale, en particulier les petits ruminants adaptés aux conditions climatiques difficiles.

Les États membres ont été encouragés à stimuler la mise en place de systèmes d'irrigation communautaires et d'installations de collecte des eaux de pluie pour assurer une production agricole toute l'année.

Le secteur agricole est considéré comme un moteur du développement socio-économique dans la plupart des États membres de la SADC.

Le Rapport de synthèse 2020 sur l'état de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaires et nutritionnelles en Afrique australe a été compilé par le programme régional d'évaluation et d'analyse de la vulnérabilité (RVAA) du Secrétariat de la SADC.

Le programme RVAA de la SADC a été créé en 2005 pour renforcer la capacité des États Membres d'entreprendre et d'utiliser des évaluations de vulnérabilité afin d'éclairer la formulation des politiques et les interventions d'urgence susceptibles de réduire la vulnérabilité de la région.

Depuis sa création, le programme SADC RVAA a considérablement progressé en fournissant des informations opportunes et crédibles qui ont influencé les politiques et ses produits constituent désormais un point de référence essentiel pour les décideurs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. □



SADCLA SADC a réalisé des progrès significatifs au cours de ses 40 ans d'histoire

LA SADC a réalisé des progrès significatifs au cours de ses 40 ans d'histoire.

Ces réalisations sont visibles dans différents domaines de coopération allant de l'industrie et du commerce, du genre et de la santé à l'environnement et au développement des infrastructures.

Les jalons sont étayés par plus de 30 instruments juridiques ainsi que par des documents stratégiques clés tels que le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional révisé (RISDP) qui ont été élaborés par les États membres de la SADC pour faire avancer le programme d'intégration.

Cet article présente certaines des réalisations et des jalons atteints par la SADC depuis sa création en 1980 et sa transformation de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) à la SADC en 1992.

Les réalisations sont contenues dans la publication SADC @ 40 produite par le Secrétariat de la SADC en partenariat avec le Centre de recherche et de documentation de l'Afrique australe (SARDC).

L'objectif de la publication est de montrer dans quelle mesure la SADC a progressé en tant que région, en mettant l'accent sur la manière dont l'intégration régionale a profité aux citoyens, favorisant ainsi une plus grande prise de conscience et une plus grande participation des populations de la région et de leurs institutions dans le processus d'intégration régionale.

Création du Secrétariat de la SADC

L'un des principaux jalons a été franchi en juillet 1981 lorsque les leaders régionaux ont convenu de créer un Secrétariat basé au Botswana. Le Secrétariat, qui est devenu opérationnel en juillet 1982, est dirigé par un Secrétaire Exécutif, et le Secrétariat est la principale institution exécutive de la SADC, responsable de la planification stratégique, de la facilitation, de la coordination et de la gestion de tous les programmes de la SADC.

Adhésion croissante

Depuis sa création en 1980, la SADC a connu une augmentation de son nombre de membres à 16, suite à l'admission de l'Union des Comores en tant que nouveau membre en 2018. La croissance de la SADC est une indication de la confiance manifestée dans l'organisation régionale. Le tableau montre les dates auxquelles chacun des 16 États membres a rejoint la SADC.

États Membre de la SADC

États Membre	Date d'adhésion
Angola	Avril 1980
Botswana	Avril 1980
Union des Comores	Août 2018
République Démocratique du Congo	Septembre 1998
Royaume d'Eswatini	Avril 1980
Royaume du Lesotho	Avril 1980
Madagascar	Août 2005
Malawi	Avril 1980
Maurice	Août 1995
Mozambique	Avril 1980
Namibie	Août 1990
Seychelles	Septembre 1998
Afrique du Sud	Août 1994
République Unie de Tanzanie	Avril 1980
Zambie	Avril 1980
Zimbabwe	Avril 1980



Célébration de 40 ans de

Solidarité et unité régionales inébranlables

La SADC a continué à parler d'une voix commune sur les questions socio-économiques continentales et mondiales. La région a toujours été solidaire face aux défis auxquels sont confrontés les États Membres. La preuve en est les interventions régionales pour faire face à la situation politique en République démocratique du Congo, au Lesotho et au Sahara occidental.

Campagne mondiale contre l'Afrique du Sud de l'époque de l'apartheid

La région de la SADC était à l'avant-garde de la campagne mondiale pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Le point culminant de la pression régionale a conduit à l'effondrement du système d'apartheid et à l'indépendance de la Namibie (1990) et de l'Afrique du Sud (1994).

Adoption de 33 protocoles régionaux pour guider la coopération régionale

Suite à la signature de la Déclaration et du Traité de la SADC en 1992, la région a montré son engagement en faveur d'une intégration régionale plus approfondie par la signature de 33 protocoles ainsi que de plusieurs plans stratégiques, qui comprennent le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional; Plan Indicatif Stratégique de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité; Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC (2015-2063); la Politique Agricole Régionale de la SADC; et Plan Directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC. Ces instruments ont jeté une base juridique et institutionnelle solide pour promouvoir la coopération régionale.

Lancement de la Zone de Libre-Échange de la SADC en 2008

La Zone de Libre-Échange (ZLE) de la SADC a été conclue en août 2008, lorsqu'un programme échelonné de réductions tarifaires, qui avait débuté en 2001, a abouti à la réalisation des conditions minimales de la ZLE - 85 pour cent du commerce intra régional entre les États partenaires ont atteint un droit nul.

Si les conditions minimales ont été remplies, la libéralisation tarifaire maximale n'a été atteinte qu'en janvier 2012, lorsque le processus de réduction progressive des tarifs pour les produits sensibles a été achevé. En conséquence, le commerce intra-SADC a considérablement augmenté de plus de 20 pour cent depuis le lancement de la ZLE.

Prioriser l'industrialisation dans l'agenda d'intégration

L'un des principaux jalons des 40 dernières années a été la décision de la région de prioriser l'industrialisation dans le programme d'intégration économique régionale.





l'intégration régionale

La décision a été prise après avoir pris conscience que les efforts antérieurs pour accroître le commerce intra régional étaient entravés par le fait que les États membres étaient peu capables de produire des biens pouvant être échangés avec d'autres pays. Cela a conduit à l'adoption de la Stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015-2063, qui vise à réaliser une transformation économique et technologique majeure aux niveaux national et régional pour accélérer la croissance économique grâce au développement industriel.

Création de la Facilité de préparation de projets de la SADC
 La création de la Facilité de préparation et de développement de projets de la SADC (PPDF) est devenue une réalité en août 2018 après la signature d'un Mémoire d'Entente entre le Secrétariat de la SADC et la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA). À ce jour, le PPDF de la SADC soutient un total de neuf projets, dont deux dans le secteur des transports et sept dans le secteur de l'énergie. La première allocation du PPDF de la SADC a été sanctionnée à hauteur de 3,5 millions de dollars US pour le développement de la ligne de transmission d'interconnexion régionale multi-pays reliant trois États membres de la SADC à savoir le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.

Paix et sécurité relatives dans la région
 La région est considérée comme l'une des communautés économiques régionales les plus stables et les plus attractives d'Afrique. Elle a bien géré certains des défis politiques et sécuritaires dans les États membres et a été en mesure de résoudre ses propres problèmes sans trop d'ingérence extérieure.

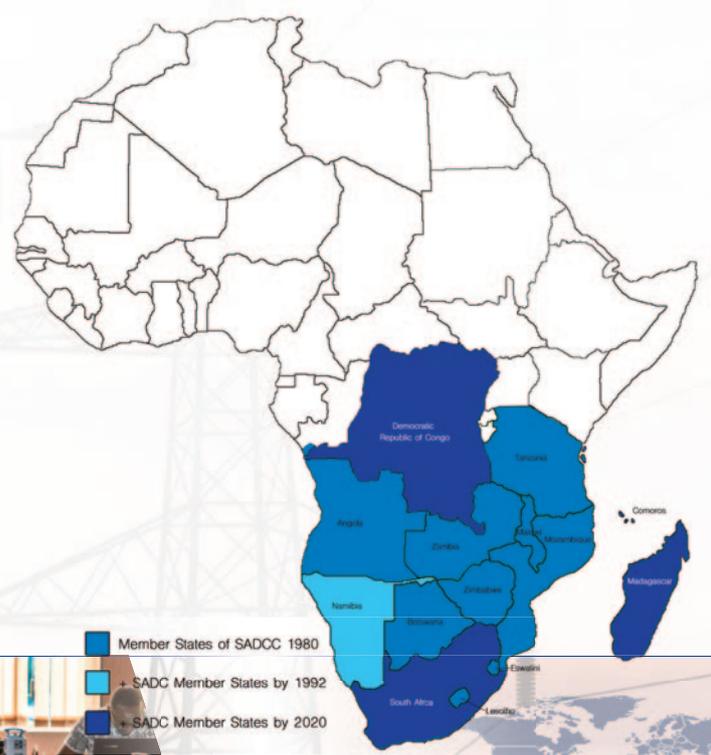
Coopération dans le secteur de l'énergie
 L'adoption du Protocole sur l'Énergie en 1995 a conduit à une coopération dans le domaine de l'approvisionnement énergétique où les États membres ayant des excédents de production peuvent partager avec ceux en déficit. Cela a été rendu possible grâce à la création d'institutions telles que le Southern African Power Pool et la Regional Electricity Regulators Association of Southern Africa.

Mise en place d'un Système de Règlement Brut en Temps Réel de la SADC
 La plate-forme multi devises du système de règlement brut en temps réel de la SADC (RTGS) a été mise en service en octobre 2018 pour faciliter des transactions de paiement plus rapides et efficaces dans la région.

Tous les États membres, à l'exception des Comores, participent à la SADC-RTGS et un total de 85 banques (banques centrales et banques commerciales) participent également au système. La plateforme SADC-RTGS a réalisé des performances impressionnantes depuis sa mise en service, avec plus de 1,7 million de transactions réglées à la fin de mars 2020, soit 6,87 mille milliards de ZAR.

Coopération transfrontière dans le domaine de l'eau et d'autres ressources naturelles
 La coopération a amélioré la collaboration et la gestion transfrontalières dans la région, réduisant ainsi les conflits autour des ressources partagées. Des exemples d'une telle coopération incluent la création d'organisations de bassins fluviaux et d'aires de conservation transfrontalières dans toute la région.

Promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes
 Grâce à divers instruments juridiques et programmes adoptés, la région a assisté à une amélioration générale du statut des femmes et des hommes. Cela comprend une augmentation générale de la participation des femmes aux postes de décision. □



La Tripartite COMESA-EAC-SADC adopte des directives harmonisées

par Innocent Gore

LE PIC dans les cas de la COVID-19 en Afrique australe et dans d'autres parties de l'Afrique a nécessité un changement dans la façon dont les affaires sont menées dans la région et le reste du continent.

Les chiffres de l'Organisation Mondiale de la Santé montrent que le nombre de cas cumulatifs de la COVID-19 dans la région de la SADC a augmenté rapidement depuis mars, lorsque les premiers cas ont été signalés.

En réponse au nombre croissant de cas, la région Tripartite impliquant le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC a adopté des directives communes pour régir la circulation des personnes et des marchandises dans les trois Communautés Économiques Régionales (CER).

Les Directives Harmonisées pour la circulation des personnes,

des biens et des services dans la région tripartite pendant la pandémie de la COVID-19, qui ont été adoptées par la réunion du groupe de travail tripartite le 29 juillet, visent à contenir la propagation du coronavirus tout en facilitant le commerce et la circulation des biens et services au sein de la Zone de Libre-Échange Tripartite (ZLET).

La ZLET s'étend du Cap au Caire, créant un marché intégré avec une population combinée de près de 600 millions de personnes et un produit intérieur brut total d'environ 1 mille milliard de dollars américains.

Les directives visent à sauvegarder les accords commerciaux existants entre les trois CER, en vue de minimiser les perturbations du commerce transfrontalier des biens et des services tout en établissant un équilibre entre la santé publique et la nécessité de soutenir les économies nationales, les moyens de subsistance des citoyens et la sécurité alimentaire.

Elles cherchent à assurer la circulation fluide et ininterrompue des biens et services pendant la pandémie de la COVID-19 en équilibrant, alignant, harmonisant et coordonnant les mesures de riposte à la COVID-19 avec les exigences de la facilitation du commerce et des transports.

En outre, les directives visent à faciliter et à encourager la production locale et le commerce des biens et services essentiels dans la région tripartite pendant la pandémie.

Pour augmenter leur disponibilité dans les territoires représentés par les trois CER, les biens et services suivants seraient autorisés, sous réserve de la législation nationale, à circuler entre les États membres tout en respectant les mesures de santé publique relatives à la sécurité du commerce:

- ❖ Nourriture, intrants et fournitures agricoles, produits périssables et fournitures vétérinaires;

- ❖ Matériel médical et médicaments, y compris les fournitures hospitalières et les équipements de protection individuelle (EPI);
- ❖ Produits de nettoyage et d'hygiène tels que masques faciaux, écrans faciaux, désinfectants pour les mains, alcool à usage industriel, produits de nettoyage ménagers et articles de toilette personnels;
- ❖ Produits chimiques, emballages, équipements, pièces de rechange, matériaux d'entretien, matières premières et produits auxiliaires utilisés dans la production et la transformation de produits alimentaires, de médicaments et d'autres biens et services essentiels;
- ❖ Services de sécurité, d'urgence et de secours humanitaire, et
- ❖ Carburant, y compris le charbon et le gaz.

D'autres biens et services qu'un État membre considère comme essentiels pendant la pandémie de la COVID-19 seraient également autorisés à circuler librement dans la zone Tripartite.

Les États membres seraient tenus de procéder à des contrôles et à des tests réguliers des chauffeurs de camion et du personnel de première ligne aux points de passage des frontières, ainsi que de veiller à ce qu'il y ait des EPI adéquats et d'autres fournitures et équipements médicaux aux points d'entrée.

Les transporteurs sont tenus de s'assurer qu'il y a un maximum d'équipages de trois personnes par camion et qu'aucun passager n'est transporté dans leurs camions.

Les directives stipulent le dépistage et les tests de tous les conducteurs et pilotes ainsi que de leur équipage avant le départ dans des installations de test désignées / accréditées afin de garantir la sécurité du mouvement continu des marchandises et des services dans la région tout en respectant



es sur la facilitation du commerce

les mesures recommandées par l'OMS.

Si un conducteur ou un membre d'équipage est testé positif ou présente des signes ou des symptômes de la COVID-19, le camion serait désinfecté avant d'être autorisé à continuer vers sa destination finale, et le conducteur ou le membre d'équipage doit être référé à un centre de traitement aux frais de l'opérateur (sauf si les frais sont annulés par l'État membre d'accueil).

Le conducteur ou l'équipage serait isolé dans les installations désignées par le gouvernement aux frais de l'exploitant.

Dans le cadre de ces mesures, la Tripartite COMESA-EAC-SADC envisage d'introduire un système de surveillance électronique pour la gestion des voyages transfrontaliers et le contrôle du bien-être des conducteurs, y compris les résultats des tests médicaux et la recherche des contacts pour les maladies transmissibles telles que la COVID-19.

Les directives appellent également les États membres à créer de toute urgence un comité régional tripartite de facilitation des transports et des échanges comprenant des experts des transports et de la facilitation du commerce et de la logistique, des douanes, de l'immigration, de la santé publique et de la sécurité.

Le comité aiderait et coordonnerait les efforts des pays et des groupes de corridor pour mettre en œuvre les dispositions des directives harmonisées pendant la pandémie de la COVID-19.

Dans ses remarques liminaires à l'ouverture de la réunion du Conseil des Ministres Tripartite, le Ministre adjoint du commerce extérieur égyptien, des accords et des relations internationales, Tarek Shalaby, a déclaré que l'harmonisation des directives offrait une opportunité pour la réalisation de la ZLET, qui a été signé par les chefs de État et gouvernement de la Tripartite en juin 2015.

Shalaby a déclaré qu'il était nécessaire de mener une action collective entre tous les États membres pour promouvoir le commerce intra régional, tout en réduisant le coût des biens et des services dans la zone Tripartite.

Il a ajouté que l'atteinte de l'intégration tripartite et continentale ne peut être réalisée qu'avec l'harmonisation des initiatives régionales et en surmontant les défis du chevauchement et de l'adhésion multiple du COMESA, de la CEA et de la SADC.

Le Président du Groupe de Travail Tripartite COMESA-EAC-SADC et la Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr Stergomona Lawrence Tax, ont souscrit à cet accord, notant que le chevauchement des

membres et le partage du trafic entre les trois CER ont rendu nécessaire le besoin urgent de directives harmonisées.

La Dr Tax a noté que les restrictions à la mobilité qui ont été imposées par les États membres pour contenir la COVID-19 ont affecté le commerce et le transport régional, et ont entraîné une pénurie de marchandises et de longues files d'attente aux ports d'entrée et de sortie, se traduisant par une augmentation des coûts des affaires et des prix consommateur. □

Renforcer les mécanismes financiers pour faciliter le commerce

IL EST nécessaire que la SADC crée un environnement commercial propice pour attirer les investissements dans la région.

C'était l'une des résolutions prises lors d'une récente réunion des Ministres des Finances et de l'Investissement de la SADC et du Panel d'évaluation par les pairs de la SADC tenue le 15 juin.

Le Ministre tanzanien de l'Union d'État et de l'Environnement, Mussa Zungu, a déclaré qu'attirer les investissements dans la région de la SADC restait l'aspiration commune de la région.

Il a déclaré que la région peut créer un climat propice aux affaires et aux investissements grâce à l'harmonisation des cadres et des politiques d'investissement régionaux, y compris le modèle des Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI) générera des avantages sans précédent pour les États membres.

La Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr Stergomona Lawrence Tax, a félicité les États membres de la SADC pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Protocole

de la SADC sur le financement et l'investissement qui vise à favoriser l'harmonisation des politiques financières et d'investissement dans la région.

Elle a déclaré que l'harmonisation des paiements régionaux et des systèmes de compensation par le biais du système de règlement brut en temps réel de la SADC (RTGS) est l'une des principales étapes franchies dans la transformation des systèmes de paiement et de compensation dans la région.

En tant que tel, il est essentiel pour la région d'introduire toutes les monnaies régionales sur la plate-forme multi devises SADC-RTGS, ce qui a déjà facilité le règlement de 1,7 million de transactions, soit 6,87 mille milliards de ZAR depuis juillet 2013, date de son lancement.

Actuellement, la monnaie de règlement du système de paiement régional est le Rand sud-africain.

Les ministres ont également noté les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Fonds de développement régional de la

SADC, un mécanisme par lequel les États membres mobiliseront des ressources de développement en tant que groupe.

Pour assurer la pleine mise en œuvre du Fonds, la réunion a exhorté les États membres qui n'ont pas encore signé et ratifié l'Accord sur l'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC à le faire rapidement.

La réunion a également examiné les progrès accomplis dans le développement de la Facilité de financement des infrastructures de transport régionales, qui vise à permettre aux États membres de la SADC de maximiser les avantages du commerce régional de l'électricité.

Afin d'accélérer la finalisation des mesures habilitantes pour la viabilité du RTIFF, les Ministres ont demandé au Secrétariat de poursuivre son engagement avec les partenaires internationaux de coopération et les organisations régionales du secteur de l'énergie dans la mobilisation de financements concessionnels. *sadc.int* □



La SADC saisie du règlement du différend frontalier RDC-Zambie

par Innocent Gore

IL Y a un lien étroit entre la paix et la sécurité et le développement économique car il ne peut y avoir de paix et de sécurité sans développement, et vice versa.

Consciente de ce lien important, la SADC a donné la priorité au maintien de la paix et de la sécurité comme condition préalable à son programme global d'intégration régionale.

C'est pour cette raison que le Pilier C sur la Paix et la Sécurité ancre les trois autres piliers prioritaires dans le Plan Indicatif de Développement Stratégique Régional (RISDP), qui est le plan de développement de la SADC.

En utilisant la médiation et d'autres formes de résolution des conflits, la SADC a été en mesure, au fil des ans, d'intervenir dans des conflits potentiellement destructeurs entre et parmi les États membres.

L'un de ces conflits est celui qui concerne le différend frontalier entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Zambie.

La SADC a déployé une équipe d'experts techniques en juillet pour enquêter sur le différend. L'équipe devrait soumettre un rapport détaillé au président de l'Organe sur la politique et la coopération en matière de défense, de sécurité, le Président Emmerson Mnangagwa du Zimbabwe.

Le rapport devrait faire partie de l'ordre du jour du sommet virtuel de la Troïka de l'Organe prévu le 15 août. La Troïka de l'Organe comprend le Zimbabwe comme président, le Botswana comme nouveau (vice-président) président et la Zambie comme président sortant.

La Mission de l'équipe d'experts techniques sur les questions frontalières a été déployée à la suite d'un affrontement des forces de sécurité à la frontière entre la RDC et la Zambie dans la région du lac Tanganyika et du lac Mweru / Mweru en mars de cette année.

La mission était dirigée par un représentant du président de l'Organe et comprenait des experts



du Botswana, de la RDC, de la Zambie et du Zimbabwe, appuyés par le Secrétariat de la SADC.

La mission a été constituée après que les deux pays ont envoyé en mai des envoyés spéciaux auprès du Président Mnangagwa, cherchant une médiation pour résoudre leur différend frontalier de longue date.

Le Président de l'Organe a ensuite chargé la Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr Stergomona Lawrence Tax, de faciliter le déploiement de l'équipe d'experts techniques pour mener une mission dans les zones frontalières touchées.

L'équipe a été déployée le 23 juillet dans les villes de Chibanga, Kibanga, Kalubamba, Musosa, Luchinda et Pweto le long de la frontière des deux pays.

La SADC a déclaré que l'objectif de la mission était «de mener des campagnes de sensibilisation pour divers groupes cibles afin d'assurer la pleine coopération de la population locale, de faciliter l'adoption d'un système commun pour la détermination des coordonnées frontalières, et une approche par étapes pour la démarcation des frontières et l'identification des balises de référence clés le long de la frontière.»

Les pays voisins ont été au début de cette année enfermés

dans une vive dispute pendant près de deux mois pour le contrôle d'un territoire le long de la frontière.

Le différend a éclaté lorsque la RDC a accusé la Zambie de s'être déplacée pour occuper une partie de son territoire dans la région de Moba.

Le gouvernement congolais a donc renforcé sa présence militaire dans la région, entraînant des affrontements entre les soldats des deux pays et suscitant des craintes de guerre.

Le différend frontalier entre la RDC et la Zambie remonte à l'ère coloniale et a éclaté de temps en temps depuis que les Britanniques et les Belges se sont répartis la Zambie et la RDC.

La frontière nord de la Zambie a été légalement signée dans le Traité Anglo-Belge de 1894 longtemps après la conférence de Berlin de 1884.

Cela a montré que le triangle de terre à la pointe nord-ouest de la Zambie orientale de Pweto à aussi loin au sud que la Rivière Luchinda était sous la Zambie bien que les colonisateurs belges au Congo aient administré la zone pendant de nombreuses années pour des raisons de commodité locale sous un gentlemen's agreement.

Il y a eu une tentative de régler la question en 1989 lorsqu'un traité

a été signé entre les anciens présidents Kenneth Kaunda de la Zambie et Mobutu Sese Seko de la RDC lorsque des balises ont été placées le long de la frontière.

Le traité n'a cependant pas été très efficace, comme en témoignent les fréquents différends.

La RDC et la Zambie ont eu des malentendus sur une partie de leur frontière commune de 1 600 km, le dernier est né d'une tentative de la fin des années 80 de délimiter la frontière avec des balises.

Ce n'est pas la première fois que la SADC est sollicitée pour discuter des différends frontaliers entre deux États membres: la RDC-Zambie.

Dans les années 90, l'organisation régionale a été invitée à intervenir dans un différend entre le Botswana et la Namibie concernant la propriété et le contrôle de l'île de Kasikili / Sedudu sur la rivière Chobe, qui fait partie de leur frontière.

L'affaire a ensuite été renvoyée à la Cour internationale de Justice, le tribunal ayant statué en 1999 que l'île appartenait au Botswana.





Drapeau rouge sur la reconfiguration proposée de la brigade de la RDC

par Innocent Gore

LA SADC a exprimé sa préoccupation face à la décision unilatérale des Nations Unies de reconfigurer la Brigade d'Intervention de la Force (FIB) en République démocratique du Congo de manière à inclure les pays non membres de la SADC.

L'année dernière, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2502 pour reconfigurer la FIB, qui relève du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

La résolution a également prorogé le mandat de la MONUSCO d'une autre année jusqu'au 20 décembre 2020.

Cependant, dans la mise en œuvre du nouveau mandat, l'ONU a indiqué son intention d'entreprendre une reconfiguration de la FIB en remplaçant certaines des troupes de la SADC par celles de pays non membres de la SADC, une initiative qui n'a pas été bien accueillie par la région.

La FIB fait partie de la MONUSCO, mais est la première opération de maintien de la paix de l'ONU spécifiquement chargée de mener des opérations offensives ciblées pour «neutraliser et désarmer» des groupes considérés comme une menace pour l'autorité de l'État et la sécurité civile en RDC.

Lors de sa formation en 2013, sa principale cible était la Milice du groupe M23 et d'autres groupes rebelles congolais et étrangers.

Elle travaille en étroite collaboration avec les Forces Armées Congolaises (FARDC) pour désarmer les groupes rebelles.

La préoccupation de la SADC est que l'inclusion de troupes non-SADC dans la FIB pourrait saper l'efficacité opérationnelle de la brigade et l'unité de commandement.

La région craint que l'ONU semble déterminée à procéder à la reconfiguration sans tenir compte des préoccupations de la SADC.

La Troïka de l'Organe de la SADC sur la défense, la politique et la coopération en matière de sécurité a convoqué un sommet virtuel le 5 août pour délibérer sur cette question et a appelé l'ONU à reconsidérer sa position.

Le Président de l'Organe, le Président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa, a présidé le sommet virtuel, auquel ont participé le président Mokgweetsi Masisi du Botswana (président entrant de l'Organe), le président zambien Edgar Lungu (président sortant de l'Organe) et le président de la RDC Felix Tshisekedi.

Le sommet a également connu la participation des leaders des États membres de la SADC qui ont fourni des troupes à la FIB, à savoir le président Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud, le président Lazarus Chakwera du Malawi et le ministre des Affaires étrangères de la République-Unie de Tanzanie, le professeur John Kabudi qui représentait le président Dr John Magufuli. La Secrétaire Exécutive de la SADC, Dr Stergomena Lawrence Tax, a également participé au sommet.

La réunion a réitéré la position de la SADC selon laquelle la FIB ne devrait pas être altérée, le Président Mnangagwa notant que la stabilité de la RDC restait un sujet de grande préoccupation pour la région.

«La région de la SADC est prête à poursuivre l'engagement avec l'ONU dans le cadre de l'équipe spéciale conjointe ONU-SADC en vue d'une stratégie convenue d'un

commun accord pour renforcer les efforts de la FIB-MONUSCO en RDC», a déclaré Mnangagwa.

Dr Tax a ajouté que la SADC a constamment souligné que la FIB ne devrait pas être altérée, mais devrait plutôt être renforcée pour améliorer ses capacités de combat.

Elle a dit que dans ses engagements avec l'ONU, la SADC avait à plusieurs reprises exprimé sa préoccupation que l'inclusion de troupes non-SADC dans la FIB avait le potentiel de saper la brigade.

«Malgré cela, il semble que l'ONU soit déterminée à procéder à la reconfiguration sans tenir compte de la position de la SADC», a-t-elle déclaré.

Dr Tax espérait que le résultat du Sommet de la Troïka renforcerait la position de la SADC et permettrait à la région de progresser dans la cohésion et de trouver des moyens efficaces de mettre en œuvre la résolution 2502 du Conseil de sécurité des Nations Unies et de participer à la prochaine révision du mandat de la MONUSCO en décembre 2020.

Dans un communiqué publié à l'issue du sommet, les leaders de la SADC, tout en félicitant la FIB et les pays qui ont fourni des troupes à la force de lutte contre les «forces négatives» en RDC, ont appelé le Secrétaire général de l'ONU à convoquer une réunion consultative avec la SADC pour discuter de la position de la région sur la reconfiguration de la FIB. □



Ces efforts de médiation et d'autres font partie de la quête de la SADC pour résoudre les différends à l'amiable entre les 16 États membres et créer des conditions propices à une coopération et une intégration régionales plus approfondies.

Ceci est prévu dans le Plan Indicatif Stratégique de l'Organe pour la défense, la politique et la sécurité (SIPO) dont l'objectif est de créer un environnement politique et sécuritaire pacifique et stable grâce auquel la région réalisera ses objectifs de développement socio-économique et d'éradication de la pauvreté, et de l'intégration régionale.

Le SIPO joue un rôle clé dans la mise en œuvre du Protocole sur la coopération, la défense et la sécurité.

Ce Protocole est basé sur les objectifs primordiaux et le programme commun de la SADC comme indiqué à l'Article 5 du Traité de la SADC, et est directement lié au RISDP.

Essentiellement, lors de la planification du développement dans la région de la SADC, les décideurs doivent considérer qu'un environnement propice de paix et de sécurité est nécessaire pour que l'intégration régionale et le développement régionaux aient lieu.

La croissance économique et le développement ne peuvent être réalisés dans des conditions d'intolérance politique, de sécurité et d'absence de l'état de droit. sardc.net □





Gestion des déchets marins en Afrique australe

par Admire Ndhlovu

LES DECHETS marins posent un risque sérieux pour les écosystèmes, la santé humaine, le tourisme et la pêche, et l'Afrique australe fait des efforts pour relever le défi.

Les déchets sont en grande partie constitués de déchets plastiques jetés dans les rivières et les plages, qui pénètrent ensuite dans l'océan par le ruissellement des eaux pluviales ou directement jetés en mer par les navires.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, environ huit millions de tonnes métriques de plastique finissent actuellement dans les océans chaque année.

Le plastique a une durée de vie d'environ 450 ans et ne se dégrade jamais complètement, mais se rétrécit plutôt en de plus petits morceaux de plastique appelés micro plastiques.

Les chiffres mondiaux montrent que la production de plastique devrait doubler au cours des prochaines décennies, avec des impacts graves envisagés sur les écosystèmes et les sociétés.

La pandémie de la COVID-19 menace d'aggraver davantage le fléau de la pollution plastique car la production de désinfectants pour les mains, de masques faciaux et d'autres équipements de protection individuelle implique l'utilisation de plastique.

Selon le Groupe conjoint d'experts des Nations Unies sur les aspects scientifiques de la pollution marine, on estime que les sources terrestres représentent jusqu'à 80% de la pollution marine mondiale, 60 à 95% des déchets étant des débris plastiques.

Un important producteur de plastiques en Afrique australe est l'Afrique du Sud, où seuls 25% des déchets sont recyclés, selon le rapport *Plastics Material Flow and End of Life Management in South Africa*.

En conséquence, on estime que jusqu'à 250000 tonnes de plastique pénètrent dans la mer en tant que déchets marins chaque année, ce qui fait du pays l'un des principaux pollueurs océaniques au monde, comme indiqué dans une étude de 2015 sur les rejets de plastique de la terre à l'océan.

Dans la capitale de la République-Unie de Tanzanie, Dar es Salaam, la quantité de plastique dans la composition totale des déchets municipaux est passée de 16 pour cent en 2012 à 22 pour cent en 2014. Cela était principalement dû à une augmentation des bouteilles de boissons, des emballages de produits alimentaires et des sacs plastiques utilisés par les vendeurs.

La capitale de la République démocratique du Congo, Kinshasa, génère une moyenne de déchets solides d'environ 1,2 kilogramme par personne et par jour, faisant de la ville l'un des plus gros producteurs de déchets de la région.

D'autres grandes villes de la région ont des chiffres comparables.

Pour relever le défi, les États membres de la SADC renforcent leurs lois et renforcent les capacités de gestion des déchets marins.

En 2019, l'Afrique du Sud a entrepris un examen de l'efficacité de ses politiques sur les sacs en plastique pour évaluer les lacunes de mise en œuvre et identifier les domaines

d'amélioration possibles et de nouvelles options, y compris une éventuelle interdiction des sacs en plastique à usage unique.

La Tanzanie a promulgué des Réglementations sur l'interdiction des sacs en plastique en juin 2019 qui interdisent l'importation, l'exportation, la fabrication, la vente, le stockage, la fourniture et l'utilisation de tous les sacs en plastique, quelle que soit leur épaisseur. L'interdiction n'exempte que les emballages en plastique pour les services médicaux, les produits industriels, l'industrie de la construction, le secteur agricole, les denrées alimentaires et sanitaire et la gestion des déchets.

Le pays a également intensifié ses efforts de recyclage au cours des cinq dernières années. Une association tanzanienne de recyclage récemment créée encourage la croissance de l'industrie du recyclage du plastique et l'utilisation d'emballages et de sacs écologiques.

Les États membres sont à différents stades de participation aux efforts mondiaux visant à réduire les déchets marins.

Sept États membres de la SADC, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, participent à la Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement du milieu côtier et marin de la région de l'océan Indien occidental (OIO).

La convention, signée pour la première fois en 1985 et entrée en vigueur en 1996, couvre 10 pays africains s'étendant de la Somalie au nord à l'Afrique du Sud au sud.

Par le biais de son Protocole pour la protection de l'environnement marin et côtier de l'OIO contre les sources et activités terrestres, la convention fournit le cadre juridique dans lequel les parties contractantes travaillent ensemble à la protection des rivières, des côtes et des océans de la région.

L'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud sont parties à la Convention d'Abidjan pour la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et côtier de la côte atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud.

La convention fournit un cadre important à travers lequel les décideurs nationaux et les gestionnaires de ressources mettent en œuvre des mesures de protection de l'environnement marin et côtier de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au niveau mondial, d'autres engagements incluent la résolution de la troisième réunion de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en décembre 2017 qui appelait à une augmentation des activités de prévention des déchets marins et des micro plastiques.

Au-delà de leur impact esthétique, les déchets marins ont des implications économiques potentielles sur les activités maritimes, telles que les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

La lenteur de la dégradation des déchets marins et leur quantité sans cesse croissante et de débris éliminés conduisent donc à une augmentation progressive de la quantité de plastique trouvée en mer et sur les côtes. sardc.net □

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



LA SADC AUJOURD'HUI VOL. 22 NO 5 Août 2020

SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

TRADUCTEUR

Chris Kambayi

COMITÉ DE RÉDACTION

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu,
Phyllis Johnson, Nyarai Kampilipili, Kumbirai Nhongo,
Maidei Musimwa, Tariro Mutwira, Tanaka Chitsa, Monica Mutero,
Raymond Ndhlovu, Thenjiwe Ngwenya, Eunice Kadiki

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2020

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou de rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sadc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPTION & MISE EN PAGE

Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

P1 Pan African Visions, sadc.int, autonomousehicletech.com;
P2 Botswana Daily News, sadc.int; P4 sadc.int; P5 twitter.com, au.int, girlsnotbrides.com,
nyasatimes.com; P6 The Patriot, Angop; P7 The Guardian; P8 twitter.com, sadc.int;
P9 ZimFact, tralac.org, Masterfile (Royalty-Free Div), allafrica.com;
P10 news.yafoo.com, andrewgriffinltd.com; P11 allafrica.com;
P12 The Herald, zambianews365.com; P13 commons.wikimedia.org;
P14 telegraph.co.uk, worldschilzensprize.org; P16 SARDC

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Courriel: sadctoday@sadc.net

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)

Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgavia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 242 791 141

www.sadc.net

Connaissance pour le Développement



[sadc.net](https://www.facebook.com/sadc.net)



[@sadc.net](https://twitter.com/@sadc.net)

Austrian
Development Cooperation

Cette publication est réalisée dans le cadre d'un projet financé par l'Agence Autrichienne de Développement / Coopération Autrichienne au Développement. La responsabilité du contenu incombe entièrement aux éditeurs, les informations et opinions exprimées ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence Autrichienne de Développement / Coopération Autrichienne au Développement.



Août – Octobre 2020

Août

17, Virtuel

40ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC

Les leaders de la SADC se réunissent chaque année en août pour discuter des questions visant à promouvoir l'intégration et le développement régionaux. Le sommet est précédé de réunions de Hauts Fonctionnaires et du Conseil des Ministres. Le président mozambicain Filipe Nyusi succédera à la présidence de la SADC à son homologue tanzanien, le président John Magufuli, lors du premier Sommet virtuel de la SADC.

25-27, Virtuel

Conférence et exposition sur l'Afrique numérique

Il s'agit du premier salon des technologies grand public en Afrique et se tient chaque année pour fournir une plate-forme permettant aux participants de s'engager dans diverses discussions techniques et d'innovation et de présenter leurs marques.

26-28, Virtuel

Forum régional sur les Perspectives Climatiques en Afrique australe

Les experts climatiques des États membres de la SADC se réuniront pour examiner les perspectives climatiques régionales, en utilisant des indicateurs de précipitations saisonnières pour produire une prévision régionale pour la saison des pluies 2019/20.

Septembre

1-3, Virtuel

55ème Réunion du Comité de gestion du SAPP

La réunion rassemble les dirigeants des compagnies d'électricité et des représentants des gouvernements des 12 États membres du Pool d'énergie de l'Afrique australe pour discuter des questions de gestion clés liées au réseau électrique régional et à l'approvisionnement énergétique régional.

Date à déterminer,
Virtuel

Réunion des ministres de l'Énergie et de l'Eau de la SADC

Les Ministres de l'Énergie et de l'Eau de la SADC se réunissent pour examiner les programmes régionaux de l'eau et de l'énergie. La réunion offre aux États membres l'occasion de partager les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements régionaux

15-30,
Nations Unies

75ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Le débat général de la 75ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU 75) a lieu au siège de l'ONU à New York. L'Assemblée générale est précédée d'une série de réunions. L'Assemblée générale est le principal organe de représentation et d'élaboration des politiques des Nations Unies.

Octobre

Date à déterminer,
Botswana

Réunion du Groupe Thématique sur l'Énergie

Le groupe thématique sur l'énergie (ETG) est une réunion de coordination de la SADC et de ses organisations subsidiaires avec des partenaires de coopération et des experts pour examiner la situation énergétique dans la région. La réunion pourrait avoir lieu par vidéoconférence si les restrictions de voyage actuelles dues à la pandémie de la COVID-19 restent en vigueur.

Date à déterminer,
Botswana

Réunion du Groupe de Référence Stratégique sur l'Eau de la SADC

Le Groupe de référence stratégique de l'eau de la SADC (WSRG) se réunira au Botswana ou par vidéoconférence si les restrictions de voyage demeurent. Le WSRG est un forum de collaboration des parties prenantes dans le développement et la conservation du secteur de l'eau en Afrique australe.

28, Tanzanie

Élections générales en République-Unie de Tanzanie

La Tanzanie organisera des élections présidentielles, législatives et locales le 28 octobre. Les dernières élections ont eu lieu en octobre 2015.

28-30, Zimbabwe

Conférence finale AfriAlliance

La conférence qui se tiendra à Victoria Falls fait partie du 21ème Symposium WaterNet et s'appuiera sur les expériences de l'ensemble du projet AfriAlliance pour présenter les innovations afin de répondre aux besoins des parties prenantes africaines, encourager l'intégration de l'innovation dans la gouvernance de l'eau et du climat et grâce à des mécanismes de financement appropriés. La réunion devrait identifier des mécanismes de communication et de coordination pour renforcer l'engagement entre l'Afrique et l'Europe pour l'eau et le climat.

29-30, Virtuel

Conférence IWRA en ligne

L'Association internationale des ressources en eau organise une conférence en ligne pour aborder les défis et les priorités de la résilience au changement climatique dans la gestion des ressources en eaux souterraines, y compris l'échange de connaissances scientifiques et politiques, et contribuera aux discussions et aux activités dans le cadre de la COP26 en 2021, et le thème de l'ONU Eau en 2022 consacré aux eaux souterraines.



SADC@40

SADCC ➔ SADC

LA SIGNATURE du Traité de la SADC le 17 août 1992 a transformé la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La SADCC a été créée le 1er avril 1980 par les leaders de neuf pays indépendants d'Afrique australe réunis à Lusaka, en Zambie. Ces neuf membres fondateurs de la SADCC étaient l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, qui se préparait à l'indépendance deux semaines plus tard, le 18 avril.

La SADCC a été créée pour coordonner et intégrer les économies des États membres afin de renforcer le développement économique et de réduire la dépendance, en particulier mais pas seulement à l'égard de l'Afrique du Sud de l'apartheid de l'époque.

La Déclaration de Lusaka approuvée lors du Sommet fondateur était intitulée Afrique australe: vers la libération économique. Vers la Libération Économique.

En 1992, la SADCC était passée à 10 États membres avec l'ajout de la Namibie, qui avait obtenu son indépendance en 1990.

La décision historique des chefs d'État et de gouvernement de la SADCC réunis à Windhoek, en Namibie, le 17 août 1992, de signer une Déclaration et un Traité instituant la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est maintenant célébrée dans la région comme la Journée de la SADC.

La Journée de la SADC commémore la signature du Traité de la SADC, un passage de la coordination des projets de développement à une mission plus régionale d'intégration des économies des États membres.

Dans son message de la Journée de la SADC du 17 août 2020, le Président sortant de la SADC, le Président John Pombe Joseph Magufuli de la République-Unie de Tanzanie a déclaré:

« Notre région jouit aujourd'hui plus que jamais d'une paix et d'une sécurité sans précédent par rapport à toutes les autres régions du continent; le commerce intra régional augmente, l'extrême pauvreté diminue, les revenus augmentent et le niveau de notre compétitivité internationale a été amélioré. »

Il a souligné la nécessité d'honorer les pères fondateurs et de travailler ensemble en tant que région pour lutter contre la propagation du coronavirus responsable de la maladie à virus Corona 2019 (COVID-19).

« J'appelle tous les États membres de la SADC à continuer à travailler ensemble non seulement pour faire face aux impacts de la COVID-19, mais aussi pour préparer la situation post-pandémique de notre Communauté. Ce serait, je crois, une manière plus noble de célébrer cette journée de la SADC.

Le Président Magufuli quitte le poste de président de la SADC en août, passant le relais au président mozambicain Filipe Nyusi qui assumera son mandat sous le thème « SADC: « SADC - 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux défis mondiaux »

La commémoration de la Journée de la SADC, le 17 août, coïncide généralement avec le Sommet annuel des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, et cette année marque le 40ème anniversaire depuis la formation de la SADCC en 1980.

La Journée de la SADC encourage la région et ses citoyens à réfléchir sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la SADC et sur l'avenir de la région.

De nombreux jalons ont été franchis pour faire progresser l'intégration régionale et le développement économique, le développement des infrastructures, le commerce et l'industrie, ainsi que la paix et la sécurité, parmi de nombreux autres domaines de coopération régionale.

Parmi les réalisations récentes notables figurent la signature du Protocole sur l'Industrie par 12 États membres, après son approbation par le Sommet en août 2019, et la mise en service d'un total de 3595 mégawatts d'électricité nouvelle au réseau régional.

La région de la SADC continue de stimuler le développement économique en tant que l'un des éléments constitutifs de la Communauté économique africaine, inspirée par une histoire commune et des liens socio-économiques à travers la région. □

Feu Président Mkapa ... sur les traces de Mwalimu

Le président fondateur de la Tanzanie, Julius Kambarage Nyerere (à gauche) dans les années 1970, avec son ministre des Affaires étrangères, Benjamin William Mkapa, plus tard 3ème Président de la République-Unie de Tanzanie (1995-2005). Le Président Mkapa a poursuivi l'éthique nationale, la vision commune et les valeurs qui constituent le fondement de la société tanzanienne. « *Mwalimu* Julius Nyerere a sans aucun doute été la plus grande influence sur ma croissance personnelle en tant que leader et sur ma carrière », a déclaré Mkapa dans ses mémoires. « Je dois vraiment une immense dette à *Mwalimu* pour m'avoir appris l'importance d'écouter. » Le Président Mkapa, qui est décédé à Dar es Salaam le 24 juillet, était un fervent partisan de l'intégration régionale, et sa voix nous manquera dans toute la région. Comme *Mwalimu*, il a enseigné aux autres l'importance de l'écoute et la valeur de l'unité.

JOURS FERIES DANS LA SADC

Août- Octobre 2020

1er Aout	Jour férié Ide el Kabir	Comores
	Fête parents	RDC
3 août	Fête agriculteurs	Zambie
8 août	Nane Nane Journée des paysans	Tanzanie
9 août	Journée de la Femme	Afrique du Sud
10 août	Fête Héros	Zimbabwe
11 août	Fête des Forces de défense	Zimbabwe
15 août	Fête de l'Ascension	Madagascar, Seychelles
20 août	Muharram	Comores
17 août	Journée de la SADC*	Tous
22 août	Ganesh Chaturthi	Maurice
26 août	Fête Héros	Namibie
31 août	Umhlanga La Danse des Roseaux **	Eswatini
7 septembre	Journée de l'Indépendance	Eswatini
	Jour de la Victoire	Mozambique
17septembre	Journée nationale des Héros	Angola
24 septembre	Fête du patrimoine	Afrique du Sud
25 septembre	Journée des forces armées	Mozambique
30 septembre	Journée du Botswana	Botswana
4 octobre	Jour de l'Indépendance	Lesotho
	Journée de la paix et de la réconciliation nationale	Mozambique
14 octobre	Journée Mwalimu Nyerere	Tanzanie
15 octobre	La Fête des Mères	Malawi
18 octobre	Journée nationale de prière	Zambie
24 octobre	Journée de l'Indépendance	Zambie
29 octobre	Anniversaire du prophète	Comores
	Journée Maulid	Tanzanie

* La Journée de la SADC n'est pas un jour férié mais une commémoration de la signature du Traité de la SADC le 17 août 1992
 ** Umhlanga La Danse des Roseaux 2020 annulée en raison de la COVID-19